

**CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA
THÉRAPIE
DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT – CDTEA**

Rapport annuel 2023



TABLE DES MATIÈRES

1.	Rétrospective	3
2.	Mission du CDTEA	4
3.	Prévention et relations publiques	5
3.2	Activités de prévention	5
3.3	Cours, formations, articles de presse, interviews	6
3.4	Émissions radio	7
3.5	Formation pour les familles d'accueil et les parents de jour	8
3.6	Présentation du CDTEA et de son fonctionnement	8
3.7	Codirection de travaux	8
4.	Supervisions et conseils	9
4.1	Supervisions	9
4.2	Conseils	9
5.	Évaluations, conseils, thérapies	10
5.1	Nombre d'enfants accompagnés, nombre d'interventions et heures effectuées	10
5.2	Description des enfants et des adolescents accompagnés	11
5.3	Chiffres clés des trois domaines du CDTEA	14
6.	Autres tâches du CDTEA	21
6.1	Crises et situations urgentes	21
6.2	Auditions audiovisuelles	21
6.3	Médiatrices et médiateurs scolaires	21
6.4	Déficiences auditives VS-R	22
6.5	Formation des stagiaires	22
7.	Informations en provenance des six centres régionaux du CDTEA	23
7.1	Informations du CDTEA de Brigue	23
7.2	Informations du CDTEA de Viège	26
7.3	Informations du CDTEA de Sierre	28
7.4	Informations du CDTEA de Sion	31
7.5	Informations du CDTEA de Martigny	33
7.6	Informations du CDTEA de Monthey	35
8.	Plus d'informations et de projets	37
8.1	Commission stratégique de la pédagogie spécialisée	37
8.2	Groupe de pilotage autisme	37
8.3	Intervention précoce intensive (IPI) pour les enfants en âge préscolaire atteints de TSA	38
8.4	Harcèlement entre enfants/adolescents	39
9.	Remerciements	39
10.	Liens	41

1. Rétrospective

Après une légère baisse du nombre d'inscriptions en 2022 par rapport à l'année précédente, contrairement à 2021, on pouvait s'attendre à ce que cette tendance se poursuive en 2023. Mais ce n'était pas le cas. Nous revenons sur une année au cours de laquelle les centres CDTEA ont constaté un nombre record d'inscriptions et de prises en charge d'enfants et d'adolescents. Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'expliquer de manière concluante les causes de cette évolution. Il est probable que différents facteurs actuels jouent un rôle, comme les différentes crises (pandémie, guerres en Ukraine et au Proche-Orient, crise énergétique, etc.), la migration, les nouvelles technologies et leur consommation par les enfants et les jeunes ou les multiples exigences de l'école, de la famille et de la société, etc.

Ces facteurs pourraient avoir entraîné une certaine insécurité et vulnérabilité dans la société mais aussi au sein des familles, ce qui se reflète actuellement dans le nombre accru d'inscriptions. La question se pose donc de savoir comment renforcer la capacité de résistance des enfants, des adolescents et des familles et leur apporter du soutien et de la stabilité en ces temps incertains. Ce thème nous occupera et nous accompagnera au cours des prochaines années, selon la devise:

«Remarquez que l'arbre le plus robuste cède facilement,
alors que le bambou ou le saule survit en pliant sous le vent.»

(Bruce Lee)



2. Mission du CDTEA

Les activités effectuées par le CDTEA en 2023, conformément à l'article 20 du Règlement sur différentes structures en faveur de la jeunesse du 9 mai 2001, sont énumérées ci-dessous. Elles concernent les domaines suivants:

- prévention et relations publiques;
- supervision et coaching de professionnels dans le domaine des enfants, des adolescents et des familles;
- examen, consultation et thérapie;
- formation de stagiaires dans les domaines de la psychologie, de la logopédie et de la psychomotricité.

Le CDTEA dispose des ressources humaines suivantes pour mener à bien ces tâches :

Fonction	EPT
Postes de direction	5.60
Directrice	0.80
Responsables régionaux	4.80
Logopédie	42.20
Logopédie générale	39.95
Thérapie Bobath	0.35
Déficiência auditive VS-R	1.70
Postes temporaires pour enfants ukrainiens VS-R	0.20
Psychologie	20.10
Postes à durée indéterminée	19.10
Postes temporaires pour enfants ukrainiens	1.00
Psychomotricité	8.00
Total des postes sans contrat à durée indéterminée	74.70
Total des postes avec contrat à durée indéterminée	75.90

Tableau 1: Équivalents à plein temps (EPT) du CDTEA par domaine

Au total, quelque 120 collaboratrices et collaborateurs se partagent ces postes. La répartition régionale des collaboratrices et collaborateurs se trouve sur la page d'accueil du CDTEA.



3. Prévention et relations publiques

3.1 Stratégie cantonale pour un usage numérique responsable avec un accent sur les parents d'enfants de 0 à 4 ans - en partenariat avec Promotion Santé Valais

Un groupe de travail cantonal sur le thème "Outiller les parents d'enfants de 0 à 4 ans" a été mis en place, piloté par une cheffe de projet francophone et une cheffe de projet germanophone de PSV, et composé de deux responsables du CDTEA de Sion et de Viège et de deux responsables de la consultation parents-enfants (CPE) des CMS du canton du Valais.

Pour mener à bien cette campagne, du matériel pédagogique spécialement conçu a été développé ou acheté par PSV. Afin de permettre aux professionnels de la CPE et du CDTEA de découvrir la campagne et d'utiliser ce matériel, le groupe de travail cantonal l'a présenté aux deux équipes.

Des collaborateurs de la CPV et du CDTEA ont été définis dans les régions de Brigue/Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey pour développer des activités pour les cinq régions afin de mettre sur pied, dès 2024, des activités pour les parents d'enfants de 0 à 4 ans sur le thème de l'utilisation responsable du numérique dans tout le Valais.

De plus, chaque professionnel (désormais formé) intègre le thème de l'éducation numérique, les messages clés et le matériel de la stratégie cantonale dans sa pratique professionnelle habituelle préventive et clinique dès janvier 2024.

Voici quelques activités prévues :

- Consultations communes de la CPV et du CDTEA pour les familles à risque.
- Aller ensemble (CPV et CDTEA) à la rencontre des familles sur les places de jeux et dans les centres commerciaux ou autres lieux régionaux fréquemment utilisés par les familles.
- Mettre en place des coopérations avec des professionnels du réseau selon les régions.
- Activités dans le domaine de l'intégration, des crèches, des bibliothèques, des communes, etc.

Le matériel mis à disposition par PSV pour les régions afin de mettre en place les actions comprend :

- Des vidéos de prévention sur le site web de PSV
- Des boîtes d'information qui peuvent être empruntées par région pour des actions
- Des cartes avec des messages clés et des alternatives à la consommation d'écrans.

Carte avec messages et alternatives par tranche d'âge



3.2 Activités de prévention

En 2023 également, les collaboratrices et collaborateurs du CDTEA ont effectué des « activités de prévention ». Lors de différentes soirées/manifestations pour les parents dans des crèches ou des écoles, des conférences et des ateliers ont été organisés sur divers thèmes tels que l'éducation, le développement du langage, moteur, émotionnel et social des enfants, les problèmes de développement, les problèmes d'apprentissage et de performance, le harcèlement, etc. Des ateliers ont également été co-organisés dans des écoles. Quelques exemples figurent dans les rapports annuels des six centres.

3.3 Cours, formations, articles de presse, interviews

Le CDTEA a organisé des cours, des formations, des événements publics, des reportages dans les médias, des interviews à la radio ou des émissions de télévision sur différents thèmes et a rédigé des articles. En voici quelques exemples:

- L'éducation donne de la force – à quoi faut-il veiller?
- Éducation à l'utilisation des écrans
- Éduquer et choyer
- Mon enfant va à l'école: à quoi faut-il faire attention?
- La puberté
- Gérer le stress au quotidien
- Reconnaître les émotions
- Détecter les conflits à temps
- Harcèlement
- Harcèlement et violence – état des lieux pour la jeunesse valaisanne

- Conflits dans le contexte scolaire
- Élèves présentant des troubles de l'apprentissage et des performances
- Dysphasie/troubles de la lecture et de l'orthographe
- Développement et promotion du langage
- Lire sans s'en rendre compte
- Perception et mouvement
- Agressions sexuelles sur les enfants et les jeunes

Certaines de ces contributions sont accessibles sur la page d'accueil du CDTEA sous la rubrique « Articles, émissions, interviews ».

3.4 Émissions radio

Durant l'année scolaire 2022-2023, Christophe Boisset, responsable du CDTEA de Monthey, a **abordé** plus de **40 thèmes éducatifs** en collaboration avec Rhône FM. Des thèmes comme

- « Les pleurs du bébé »
- « Les problèmes de concentration »
- « Aider les enfants à manger de tout »
- « Les enfants et internet »
- « Punir »
- « Le burn-out parental »
- « La jalousie entre frères et sœurs »
- etc.

ont été abordés à cette occasion. Ces **chroniques radio** sont disponibles sur le site du SCJ sous « Émissions radio ».

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Accueil **Organisation** Communication et médias Guichet

Organisation > Administration > SCJ > **Emissions radio**

EMISSIONS RADIO

Le Service cantonal de la jeunesse participe à différentes émissions radiophoniques sur les ondes de Rhône FM.

Good morning Valais : interventions qui présentent le cadre familial, social et scolaires des enfants et des jeunes, ainsi que les solutions existantes aux difficultés éprouvées dans ces différents domaines.

Le 9h-10h : émission qui répond aux questions des parents concernant leurs enfants : l'éducation, le développement de l'enfant et de l'adolescent, la socialisation, les relations familiales.

Accueil
Description du Service cantonal de la jeunesse

- ☑ Secteur d'accueil à la journée
- Promo jeunesse
- ☑ Office pour la protection de l'enfant
- ☑ Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent
- ☑ Office éducatif itinérant
- Pédagogie spécialisée
- ☑ Section placements et prestations spécialisées
- ☑ Observatoire cantonal de la jeunesse
- ☑ Education donne de la force
- Stages et formations continues
- Législation
- ☑ **Emissions radio**
 - Emission - 6h-9h
 - Chroniques - 9h-10h

Depuis l'année scolaire 2023-2024, Jasmine Purnode, responsable du CDTEA de Sion et logopédiste, a repris les **émissions radio**. Pendant une heure par mois, elle est présente en direct à la radio et répond aux questions des parents. Ces émissions peuvent également être écoutées sur le site.

3.5 Formation pour les familles d'accueil et les parents de jour

Un nouveau cycle de formation pour les **familles d'accueil** fraîchement agréées a été conçu et mis en œuvre sous la responsabilité de l'Office pour la protection de l'enfant à l'automne 2021. Cette formation, qui s'est déroulée pour la troisième fois en 2023 dans le Bas-Valais, s'articule autour de quatre thèmes: 1) Aspects psychologiques de l'accueil d'enfants placés, 2) Aspects juridiques, 3) Réactions d'un enfant dans une famille d'accueil, 4) Réflexions sur le placement d'enfants. Des collaboratrices et collaborateurs du CDTEA ont réalisé ou contribué à la réalisation de différents modules sur mandat de l'Office pour la protection de l'enfant.

Cette année, le CDTEA a également participé activement au cycle de formation continue pour les **parents d'accueil**, organisé par la Fédération valaisanne de l'accueil familial de jour, et a donné plusieurs conférences.

3.6 Présentation du CDTEA et de son fonctionnement

La **mission et le fonctionnement du CDTEA** ont été présentés lors de différentes manifestations dans des écoles, des institutions, des établissements de formation, des associations et des organisations partenaires (p. ex. collège, HEP Valais, HES-SO Valais/Wallis, ECG, UNIL).

3.7 Codirection de travaux

Quelques collaboratrices et collaborateurs du CDTEA se sont tenus à disposition en tant qu'experts pour divers travaux de maturité et dans la codirection de travaux de bachelor et de master dans notre domaine d'activité.



4 Supervisions et conseils

Chaque année, le CDTEA propose des supervisions et des conseils à divers spécialistes et institutions externes.

4.1 Supervisions

L'offre de supervision est principalement utilisée par les crèches. En 2023, 61 groupes au total ont bénéficié d'une supervision par des spécialistes. Le tableau ci-dessous montre clairement que la demande de supervision continue d'augmenter de manière constante.

ANNÉE	2023	2022	2021	2020
Nombre de groupes supervisés	61	57	48	32

Tableau 2: Nombre de groupes supervisés par le CDTEA

4.2 Conseils

Le travail de conseil qui ne peut pas être directement attribué à un enfant ou un adolescent accompagné par le CDTEA est saisi séparément. Au total, les collaboratrices et collaborateurs du CDTEA ont effectué 2'570 heures dans ce domaine.



5 Évaluations, conseils, thérapies

La plus grande partie du travail du CDTEA concerne le domaine « examen, conseil et thérapie » des enfants, des adolescents et de leurs familles.

5.1 Nombre d'enfants accompagnés, nombre d'interventions et heures effectuées

Nombre d'enfants et d'adolescents suivis: le CDTEA a effectué 8078 accompagnements d'enfants et d'adolescents en 2023 (voir tableau 3).

Nombre d'interventions: au total, 80 079 interventions ont été effectuées auprès de ces enfants et de leur environnement social. Le nombre moyen d'interventions par enfant est de 9.9 (voir tableau 3).

ANNÉE	2023	2022	2021	2020
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	68 700	68 542	67 783	67 980
EPT* sans direction	70.3**	69	68.35	68.2
Nombre d'accompagnements d'enfants/d'adolescents	8078	7580	7602	6683
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	115	110	111	98
Nombre d'interventions	80 079	75 378	73 221	66 468
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	9.9	9.9	9.63	9.9
Nombre moyen d'interventions par EPT*	1139	1092	1071	975

Tableau 3: Nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés, nombre d'interventions (*EPT = équivalent plein temps)

** avec les 1.2 EPT (psychologie et logopédie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

5.2 Description des enfants et des adolescents accompagnés



Motifs des demandes de consultation: deux motifs d'inscription peuvent être saisis par enfant/adolescent et par groupe professionnel. L'analyse des motifs de demande de consultation pour l'ensemble du CDTEA montre ce qui suit:

ANNÉE	2023
Problèmes de langage, de voix et de communication	31.0%
Problèmes de lecture, d'écriture et de calcul	17.0%
Évaluations psychologiques	8.0%
Problèmes de comportement et/ou d'interactions	5.5%
Difficultés d'apprentissage	5.5%
Problèmes émotionnels, d'estime de soi, anxiété	4.5%
Problèmes de motricité	4.0%
Problèmes de graphomotricité et/ou de motricité fine	4.0%
Problèmes d'attention et de concentration	3.0%
Problèmes sociaux et relationnels	3.0%
Conseil en éducation	2.5%
Défis familiaux	2.5%
Réévaluations compensation des désavantages	2.5%

Tableau 4: Vue d'ensemble des motifs d'inscription des enfants et des adolescents accompagnés par le CDTEA

Statut: 39% sont de nouveaux accompagnements, 15% des réinscriptions et les 46% restants des accompagnements qui se poursuivent.

Âge: 7% des enfants étaient en âge préscolaire, 73% en âge primaire (1H à 8H), 14% en âge de cycle d'orientation, 6% en âge de scolarité post-obligatoire.

Origine du signalement: 56% de tous les enfants et adolescents pris en charge par le CDTEA ont été annoncés par leurs parents, 32% par l'école (en accord avec les parents). 51% de toutes ces inscriptions ont été effectuées par le biais des réunions de coordination école – CDTEA. 2.5% ont été annoncés par des médecins ou des hôpitaux. Les 9.5% restants nous ont été adressés via des institutions, d'autres offices, des services sociaux, etc.

Sexe: parmi ces enfants et adolescents, 60% étaient des garçons et 40% des filles.

ANNÉE	2023	2022	2021	2020
Âge préscolaire	7%	7%	7%	3%
1H à 8H	73%	73%	74%	68%
9H à 11H	14%	13%	13%	17%
Scolarité post-obligatoire	6%	7%	6%	12%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 5: Vue d'ensemble de l'âge des enfants et des adolescents accompagnés par le CDTEA

Nationalité: 65% des enfants sont de nationalité suisse, 30% ont une nationalité européenne (non suisse) et 5% ont une nationalité «non européenne». Au cours des dernières années, le nombre d'enfants de nationalité européenne (hors Suisse) a augmenté de 5% et celui des Suisses a diminué de 5%.

ANNÉE	2023	2022	2021	2020
Suisses	65%	67%	69%	70%
Européens	30%	28%	26%	25%
Non-Européens	5%	5%	5%	5%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 6: Vue d'ensemble de la nationalité des enfants et des adolescents accompagnés

Cadre des interventions: les interventions se sont déroulées dans le cadre suivant: 38% des séances ont été effectuées uniquement avec l'enfant/l'adolescent, 12% avec l'enfant et ses parents, 11% sont des interventions de groupe avec plusieurs enfants, 7% des séances avec les parents seuls et 4% des séances avec le personnel enseignant. Les 28% restants se répartissent entre des réunions avec d'autres spécialistes ou personnes.

Rapports/expertises: au total, 3515 rapports et 9 expertises ont été rédigés pour les autorités.

Thérapies de groupe: en 2023, le CDTEA a effectué 9142 interventions de groupe. La plupart d'entre elles étaient codirigées, souvent de manière interdisciplinaire (psychomotricité-logopédie; logopédie-psychologie; psychomotricité-psychologie). Les thèmes des traitements de groupe comprenaient:

- L'orthographe
- La compréhension du langage
- La production linguistique
- L'entraînement à la prononciation
- L'écriture d'histoires
- Des ateliers d'écriture
- Des ateliers de lecture
- Le handicap auditif
- La communication entre pairs
- la promotion des compétences sociales
- La pleine conscience
- La régulation des émotions
- La reproduction d'histoires de vie
- Le renforcement de la relation parent-enfant
- Le renforcement de l'estime de soi
- La promotion du jeu symbolique
- La motricité globale et la motricité fine
- L'initiation aux outils techniques
- le TDAH et l'entraînement à l'autorégulation



5.3 Chiffres clés des trois domaines du CDTEA

Comme les offres du CDTEA englobent trois groupes professionnels différents (logopédie, psychologie et/ou thérapie psychomotrice), nous montrons ci-dessous comment les enfants et les adolescents accompagnés se répartissent entre les trois groupes professionnels:

Nombre d'accompagnements: au total, le CDTEA a réalisé 8078 accompagnements d'enfants et d'adolescents (logopédie, psychologie et thérapie psychomotrice) en 2023. Cela comprend des examens, des conseils aux parents et aux familles, des thérapies individuelles et de groupe. Cela correspond à une augmentation de 6.6% par rapport à l'année précédente.

Densité de l'offre: la densité de l'offre (nombre d'enfants valaisans/nombre d'EPT) est de 977.

Taux: au total, le CDTEA a proposé des accompagnements à 11.8% des enfants et adolescents valaisans ($100\% / \text{nombre d'enfants valaisans} \times \text{nombre d'enfants accompagnés}$).

ANNÉE	2023	2022	2021
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	68 700	68 542	67 783
EPT* sans direction	70.3**	69	68.35
Nombre d'accompagnements d'enfants/d'adolescents	8078	7580	7602
Densité de l'offre	977	993	992
Taux d'enfants/d'adolescents accompagnés par rapport à l'ensemble des enfants de 0 à 19 ans	11.8%	11.1%	11.2%
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	115	110	111
Nombre d'interventions	80 079	75 378	73 221
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	9.9	9.9	9.63
Nombre moyen d'interventions par EPT*	1139	1092	1071

Tableau 7: Vue d'ensemble des chiffres clés de tous les groupes professionnels (logopédie, psychologie et thérapie psychomotrice) du CDTEA (*EPT = équivalents plein temps)

** avec les 1.2 EPT (psychologie et logopédie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

5.3.1 Chiffres relatifs au domaine de la logopédie

Les chiffres du domaine de la logopédie se présentent comme suit:

Nombre d'enfants et d'adolescents suivis: au total, les logopédistes du CDTEA ont effectué 4537 accompagnements d'enfants et d'adolescents en 2023. Cela comprend des examens, des conseils aux parents et aux familles, des thérapies individuelles et de groupe. Ce chiffre a augmenté de 6% par rapport à l'année précédente.

Densité de l'offre: la densité de l'offre (nombre d'enfants valaisans/nombre d'EPT) a légèrement baissé à 1628.

Taux: au total, le domaine logopédie du CDTEA a suivi 6.6% des enfants et adolescents valaisans (100%/nombre d'enfants valaisans × nombre d'enfants accompagnés).

Nombre moyen d'enfants pris en charge par EPT: on constate une légère augmentation (6%) du nombre moyen d'enfants accompagnés par EPT (108).

Nombre d'interventions: le nombre d'interventions s'élève à 51 347, ce qui correspond à un nombre moyen d'interventions de 11.3 par enfant accompagné et donc à une légère diminution.

ANNÉE	2023	2022	2021
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	68 700	68 542	67 783
Enfants/adolescents accompagnés par le CDTEA	4537	4265	4257
Nombre d'EPT* **	42.20	41.90	41.25
Densité de l'offre	1628	1636	1643
Taux d'enfants/d'adolescents accompagnés par rapport à l'ensemble des enfants de 0 à 19 ans	6.6%	6.2%	6.3%
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	108	101	103
Nombre d'interventions	51 347	49 357	48 276
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	11.3	11.5	11.3

Tableau 8: Vue d'ensemble des chiffres clés du domaine de la logopédie (*EPT = équivalents plein temps)

** avec les 0.2 EPT (psychologie et logopédie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

Motifs des demandes de consultation: parmi les enfants et adolescents accompagnés, 59% étaient inscrits pour des problèmes de langage, d'élocution et de communication, 32% pour des problèmes de lecture et d'écriture, 4% pour des réévaluations de diagnostic, 2% pour une thérapie Bobath et 3% pour d'autres problèmes.

5.3.2 Chiffres relatifs au domaine de la psychologie

Les chiffres du domaine de la psychologie se présentent comme suit:

Nombre d'enfants et d'adolescents suivis: au total, les psychologues du CDTEA ont effectué 2658 accompagnements d'enfants et d'adolescents en examens, des conseils des thérapies individuelles et de groupe. Ce chiffre a augmenté de 6% par rapport à l'année précédente.



Densité de l'offre: la densité de l'offre (nombre d'enfants valaisans/nombre d'EPT) est de 3418. Cela correspond à une légère diminution, bien que la population valaisanne (jeunes de 0 à 19 ans) ait légèrement augmenté, car les pourcentages de postes temporaires pour les enfants et les adolescents ukrainiens ont été pris en compte.

Taux: au total, le secteur psychologie du CDTEA a suivi 3.9% des enfants et adolescents valaisans (100%/nombre d'enfants valaisans × nombre d'enfants accompagnés).

Nombre moyen d'enfants pris en charge par EPT: on constate une situation comparable à celle de 2022 dans ce domaine.

Nombre d'interventions: le nombre d'interventions est de 19 839, ce qui correspond à un nombre moyen d'interventions de 7.5 par enfant accompagné.

ANNÉE	2023	2022	2021
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	68 700	68 542	67 783
Enfants/adolescents accompagnés par le CDTEA	2658	2503	2514
Nombre d'EPT*	20.1	19.1	19.1
Densité de l'offre	3418	3588	3549
Taux d'enfants/d'adolescents accompagnés par rapport à l'ensemble des enfants de 0 à 19 ans	3.9%	3.7%	3.7%
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	132	131	132
Nombre d'interventions	19 839	17 972	17 351
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	7.5	7.1	6.9

Tableau 9: Vue d'ensemble des chiffres clés du domaine de la psychologie (*EPT = équivalents plein temps)

** avec le 1.0 EPT (psychologie et logopédie) à durée déterminée pour les enfants et adolescents ukrainiens

Motifs des demandes de consultation: Parmi les enfants et les adolescents qui ont bénéficié d'un accompagnement psychologique, 23% ont été suivis pour un bilan psychologique, 16% pour des problèmes d'apprentissage/de performance, 12% pour des difficultés émotionnelles, d'anxiété ou d'estime de soi, 8% pour des problèmes d'attention et de concentration, 7% pour des problèmes de comportement, 7% pour des difficultés au sein de la famille, 7% pour des questions d'éducation, 5% pour des questions spécifiques au développement de l'enfant, 4% pour des problèmes sociaux et relationnels (par ex. harcèlement), 4% en raison de situations urgentes et de crises, 3% en raison d'un événement critique de la vie, 3% en raison de demandes de parents concernant la transmission d'informations à des services spécialisés (AI, école, pédopsychiatrie, etc.), 1% pour d'autres motifs.

5.3.3 Chiffres relatifs au domaine de la psychomotricité

Les chiffres du domaine de la psychomotricité se présentent comme suit:

Nombre d'enfants et d'adolescents suivis: au total, les thérapeutes en psychomotricité du CDTEA ont effectué 883 accompagnements d'enfants et d'adolescents en 2023. Cela comprend des examens, des conseils aux parents et aux familles, des thérapies individuelles et de groupe. Ce chiffre a augmenté de 9% par rapport à l'année précédente.

Densité de l'offre: la densité de l'offre (nombre d'enfants valaisans/nombre d'EPT) est de 8588. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la population d'enfants et d'adolescents de 0 à 19 ans.

Taux: au total, le domaine de thérapie psychomotrice du CDTEA a pris en charge 1.3% des enfants et adolescents valaisans ($100\% / \text{nombre d'enfants valaisans} \times \text{nombre d'enfants accompagnés}$).

Nombre moyen/EPT: 110 enfants et adolescents ont été pris en charge en moyenne par poste à temps plein.

Nombre d'interventions: le nombre d'interventions s'élève à 8893, ce qui correspond à un nombre moyen d'interventions de 10.1 par enfant accompagné.

ANNÉE	2023	2022	2021
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	68 700	68 542	67 783
Enfants/adolescents accompagnés par le CDTEA	883	811	831
Nombre d'EPT*	8.0	8.0	8.0
Densité de l'offre	8588	8568	8472
Taux d'enfants/d'adolescents accompagnés par rapport à l'ensemble des enfants de 0 à 19 ans	1.3%	1.2%	1.2%
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	110	101	104
Nombre d'interventions	8893	8049	7594
Nombre moyen d'interventions par enfant/jeune	10.1	9.9	9.1

Tableau 10: Vue d'ensemble des chiffres clés du domaine de la psychomotricité (*EPT = équivalents plein temps)

Motifs des demandes de consultation: parmi les enfants et jeunes accompagnés, 33% ont été annoncés pour des problèmes de motricité fine et de graphomotricité, 31% pour des problèmes de motricité globale, 23% pour des problèmes de comportement et d'interaction, 6% pour des problèmes de perception et/ou d'orientation spatio-temporelle, 3% pour des problèmes de tonus musculaire et 4% pour d'autres raisons.

5.4 Offre pour les familles ukrainiennes

Depuis octobre 2022, une psychologue ukrainienne travaille auprès du CDTEA et s'occupe exclusivement des familles ukrainiennes du canton du Valais. Un an plus tard, en octobre 2023, une autre psychologue ukraino-suisse a pu être engagée pour le Bas-Valais en raison des importants besoins des enfants et de leurs familles, ainsi qu'une logopédiste ukrainienne, qui elle travaille pour une institution dans le Bas-Valais qui accueille 60 enfants et adolescents ukrainiens. Les professionnels sont financés par un fonds spécial. Les thérapeutes ont été formées, pour deux d'entre elles, en Ukraine et pour une en Suisse, et sont psychothérapeute, psychologue et logopédiste, spécialisées dans le travail auprès des enfants et des adolescents et leurs familles. Ces trois professionnelles sont intégrées dans une équipe CDTEA et peuvent participer aux réunions d'équipe internes, aux

formations continues, aux supervisions, etc., mais aussi apporter leur propre expérience et leur propre approche, ce qui constitue un grand enrichissement.

L'engagement de ces trois professionnelles constitue une nouveauté dans la gestion des familles réfugiées installées en Valais, puisque c'est la première fois que des professionnelles issues du pays d'origine d'une région en crise sont sous l'égide du CDTEA mais pas engagées par le CDTEA. Cette solution présente plusieurs avantages : ces professionnelles ukrainiennes ont une très bonne connaissance du pays d'origine des familles réfugiées, connaissent la culture locale et parlent leur langue. Elles peuvent ainsi mieux comprendre certaines représentations et attitudes des familles et les intégrer dans le travail de réseau en Valais. Ces trois professionnelles connaissent également la situation actuelle de leur pays d'origine et les énormes défis qui en découlent pour les familles réfugiées. Ceci est utile pour les familles prises en charge et contribue à créer un climat de confiance. Le fait que ces trois thérapeutes soient employés au sein du CDTEA leur permet d'acquérir, dans leur collaboration avec leurs collègues valaisans des informations importantes sur la culture valaisanne/suisse, le réseau d'aide valaisan, les systèmes d'éducation et de santé valaisans et suisses, etc. Ceci peut ensuite être directement discuté et partagé avec les familles.

Voici un bref aperçu ou un retour sur le travail des trois professionnelles CDTEA :

« L'objectif principal de mon travail est l'adaptation des enfants ukrainiens à de nouvelles conditions de vie, à l'école et à l'intégration des familles et des enfants ukrainiens dans la société :

- ✓ La plupart des enfants réussissent leur adaptation et montrent une bonne dynamique d'intégration progressive dans la communauté. Les enfants vont à l'école, suivent des cours supplémentaires, communiquent avec leurs camarades de classe et planifient leur avenir proche en Suisse.
- ✓ La plupart des parents cherchent activement à s'intégrer (apprentissage de la langue, travail ou recherche d'emploi), coopèrent avec les écoles et les professionnels afin d'aider leurs enfants à s'intégrer plus rapidement et avec plus de succès. »

Nataliia Vatazhok, Psychologue auprès du CDTEA de Sion, Sierre, Visp, Brig Monthey

« Un élément qui constitue une complexité dans la prise en charge des enfants et adolescents ukrainiens est le deuil auquel tous sont confrontés d'une manière ou d'une autre (deuil du pays, des amis, de la vie d'avant ou d'une personne proche décédée). La composante qui complexifie également la prise en charge est la question du

déracinement et l'impossibilité pour certains de « laisser pousser ces racines » dans le nouvel endroit. Les parents y sont confrontés également ; toutes les familles sont confrontées à une situation extrêmement complexe, à savoir, d'une part, faire leur deuil et s'installer dans un nouvel endroit et, d'autre part, ne pas savoir si et quand elles pourront retourner dans leur pays d'origine. »

Oleksandra Voytenko, Psychologue auprès du CDTEA Monthey et Martigny

« Travailler au CDTEA en tant que logopédiste est ma première expérience professionnelle en Suisse et je peux dire avec confiance que je suis heureuse de vivre cette expérience. Les méthodes de travail sont efficaces et il serait intéressant pour mon pays d'en connaître certaines. Les démarches, les méthodes, l'intégration de nouvelles idées, la communication, l'attitude envers les collaborateurs et d'autres sujets visent à améliorer et à développer constamment le travail avec les enfants.»

Halyna Halatsan, logopédiste auprès du CDTEA de Monthey

J'aimerais profiter de cette occasion pour les remercier toutes les trois pour leur engagement et la qualité de leur travail en faveur des enfants et des adolescents d'Ukraine et leurs familles.

Mes remerciements s'adressent également au Service des migrations et au Service des ressources humaines, qui nous ont apporté leur soutien lors de l'engagement des trois professionnelles.

Romaine Schnyder, cheffe du CDTEA

6 Autres tâches du CDTEA

6.1 Crises et situations urgentes

Pour répondre aux questions urgentes et aux situations de crise, le CDTEA propose une permanence psychologique pendant les heures de bureau. Elle est à la disposition des parents, des enfants et des jeunes, des écoles, des institutions, etc. et est très utilisée.

Dans la grande majorité des situations, le CDTEA ouvre un «dossier» pour l'enfant ou le jeune. Il arrive également que la personne qui appelle soit conseillée par téléphone ou orientée vers un autre service spécialisé.



6.2 Auditions audiovisuelles

Sur mandat du Ministère public et du Tribunal des mineurs, ainsi qu'en collaboration avec la section mineurs & mœurs de la Police cantonale valaisanne, les psychologues du CDTEA ont collaboré en tant que spécialistes désignés à 100 auditions audiovisuelles.

ANNÉE	2023	2022	2021	2020
Nombre d'auditions	100	108	105	95

Tableau 11: Nombre d'auditions audiovisuelles

6.3 Médiatrices et médiateurs scolaires

En 2023, 68 enseignants du primaire au secondaire II étaient en formation de médiatrice ou médiateur scolaire dans le canton du Valais. Au total, il s'agissait de 31 enseignants du primaire et de 37 enseignants du secondaire I et II.

De même, les sessions annuelles de formation continue pour les médiatrices et médiateurs du Haut et du Bas-Valais ont eu lieu en automne 2023 sur le thème LGBTQ+. Les médiatrices et médiateurs actifs ont été accompagnés tout au long de l'année dans différents groupes de supervision. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet et dans le rapport d'activités 2022-2023 concernant la médiation scolaire.

6.4 Déficiences auditives VS-R

Quatre logopédistes spécialisées dans les déficiences auditives travaillent désormais au CDTEA du Valais romand et occupent 1.7 EPT. Elles font partie du Centre de compétences surdité (CCS), qui se compose de collaboratrices et collaborateurs des trois services spécialisés «Office de l'enseignement spécialisé», «Office éducatif itinérant» et «CDTEA» ainsi que du «CPS» de Sion. À la fin de chaque année scolaire, le Centre de compétences surdité publie un rapport annuel qui peut être consulté sur son site internet.

6.5 Formation des stagiaires

Les collaboratrices et collaborateurs du CDTEA ont encadré au total 33 stagiaires: 10 dans le domaine de la logopédie, 19 dans le domaine de la psychologie et 3 dans le domaine de la thérapie psychomotrice.

Stagiaires	2023	2022	2021	2020
Logopédie	10	9	11	6
Psychologie	19	11	9	9
Psychomotricité	3	4	7	4
Autres domaines	0	0	0	0
Total	33	24	27	19

Tableau 12: Aperçu du nombre de stagiaires dans les CDTEA par domaine

7 Informations en provenance des six centres régionaux du CDTEA

Ci-dessous, les six responsables de centre et/ou leurs collaborateurs présentent des projets ou activités importants durant l'année 2023.

7.1 Informations du CDTEA de Brigue

La psychomotricité en mouvement: qu'est-ce que la psychomotricité? Qu'est-ce qui motive la psychomotricité?

La psychomotricité décrit l'interaction entre la perception, le mouvement, le sentiment, la pensée et le comportement. Les expériences corporelles et motrices ont des effets sur le psychisme et des ressentis émotionnels s'expriment dans le corps et dans le mouvement. L'un ne peut donc pas être considéré indépendamment de l'autre. Le développement moteur s'effectue toujours en interaction avec l'état psychique de l'enfant et avec son environnement. Nous essayons d'utiliser cette merveilleuse interaction à des fins thérapeutiques dans le cadre de la psychomotricité.

Celle-ci ne travaille pas seulement sur les difficultés motrices de l'enfant, mais aussi très spécifiquement sur ses points forts, ses préférences et ses thèmes de développement personnel. Il s'agit moins d'éviter les troubles que de mettre en place des comportements alternatifs pour surmonter les difficultés existantes. Des offres de jeux et de mouvements variés doivent permettre aux enfants de faire de nouvelles expériences et d'ouvrir des espaces d'action et d'expérience peut-être inhabituels jusqu'à présent. Le développement moteur, émotionnel et social de l'enfant est ainsi soutenu et renforcé.

Le diagnostic et la thérapie psychomoteurs ainsi que l'échange et le conseil aux parents, aux enseignants et aux professionnels font partie de nos tâches quotidiennes. La psychomotricité peut faire bouger les choses et elle est toujours en mouvement. Ainsi, notre champ d'action au sein du CDTEA s'élargit et évolue en permanence. Les activités et projets réalisés par la psychomotricité CDTEA du Haut-Valais en 2023 donnent un aperçu des champs d'activité correspondants et montrent la diversité des domaines d'intervention possibles.

Nous accordons de plus en plus d'importance à l'implication des parents dans le processus de thérapie et de soutien. Cette année, un nombre particulièrement élevé de parents ont participé activement aux séances de thérapie. Cela nous donne d'une part l'occasion d'observer la relation entre les parents et l'enfant et d'autre part de la renforcer. Nous avons également pour objectif de mettre en avant les ressources des parents et leur efficacité personnelle. En bougeant ensemble, nous pouvons expliquer les processus moteurs, montrer les progrès de l'enfant et donner aux parents des idées de mouvements à mettre en pratique à la maison. Nous proposons également des fiches d'idées intitulées

«Viens, on joue à la psychomotricité», qui sont continuellement enrichies et permettent un meilleur transfert dans le quotidien de l'enfant.

La **collaboration interdisciplinaire au sein du CDTEA** devient de plus en plus importante. Cela permet de développer des formes de thérapie communes avec les autres groupes professionnels du CDTEA. En 2023, le groupe **«zämu im Boot» (tous dans la même barque)** a démarré avec la psychologue Nathalie Beney et la thérapeute en psychomotricité Raphaëla Gertschen. L'objectif de ce groupe est de promouvoir et de renforcer les compétences socio-émotionnelles des enfants. C'est merveilleux et passionnant de se lancer ensemble, en tant que pirates, à la chasse au trésor. Au cours du processus de groupe, chaque enfant a pu découvrir ses propres trésors et apprendre des trésors des autres. «La thérapie de groupe» était en outre le thème principal de la journée de travail 2023 des thérapeutes en psychomotricité du CDTEA du Valais. Les nombreux échanges entre collègues nous ont donné des idées passionnantes pour la prochaine thérapie de groupe.

Inspirés par ma **participation au projet de recherche «Grafink und Grafset»** de la HEP de Berne (grafset.ch) en 2022, dans la structure inclusive d'une classe de 1^{re} année à Brigue, nous avons par la suite mené **différentes interventions en classe axées sur la graphomotricité**. Surtout lorsque plusieurs enfants présentant des difficultés graphomotrices fréquentaient la même classe. Pratiquement toutes les matières scolaires requièrent des compétences en graphomotricité. C'est pourquoi il est également utile d'informer les enseignants sur la manière dont ils peuvent encourager la graphomotricité de manière ludique et ciblée dans le cadre scolaire. Nous faisons cela sous la forme d'interventions en classe comme mentionnées ci-dessus, en conseillant individuellement des enseignants ou en organisant des conférences pour les équipes d'enseignants.

D'une manière générale, la **collaboration avec l'école et les enseignants** est particulièrement importante en psychomotricité et dans les autres domaines spécialisés. C'est pourquoi une présentation du CDTEA a lieu chaque année à la HEP de Brigue, avec des explications sur les différents domaines spécialisés du CDTEA, comme la psychomotricité. Les domaines de la psychologie, de la logopédie et de la psychomotricité ont été présentés de manière plus complète dans la formation en enseignement spécialisé de la HEP Valais. Dans le domaine de la psychomotricité, nous avons pu transmettre certains aspects grâce à notre expérience personnelle et à l'aide d'exemples pratiques. Nous profitons également des **rencontres avec d'autres professionnels et/ou institutions** pour faire connaître l'offre en psychomotricité du CDTEA. Par exemple avec des directrices de crèches à Zermatt ou lors de la **table ronde** organisée par Kinderspitex **pour les parents intéressés** le 4 octobre 2023 à la Simplonhalle de Brigue, où l'information mutuelle et l'échange ont été des moments passionnants. Y étaient notamment présents Promotion

Santé Valais, l'association Autisme et Kinderspitem Oberwallis. Avec des balles colorées et des bulles de savon, nous, les psychomotriciens du stand du CDTEA, avons pu mettre des sourires heureux aux lèvres des petits et grands enfants et éveiller l'intérêt pour la psychomotricité lors de discussions avec d'autres professionnels et des parents curieux. Dans le cadre du 10^e anniversaire de l'accueil de jour extrafamilial «Sunnublüämu» à la Maison des générations St. Anna, la psychomotricité a pu apporter plusieurs contributions. Le 13 septembre 2023, Sabrina Eberhardt et Raphaela Gertschen ont donné une conférence sur la perception et la motricité en tant qu'éléments constitutifs importants du développement de l'enfant de 0 à 4 ans à la Maison des générations St. Anna. Cette conférence comprenait un apport théorique sur le développement de la perception et de la motricité de 0 à 4 ans et présentait de nombreuses idées pratiques sur la manière de soutenir cette tranche d'âge dans son activité physique. Le public a apprécié les nombreuses idées pratiques et faciles à mettre en œuvre ainsi que le côté interactif de la conférence.



Toujours dans le cadre de cet anniversaire, une offre de conseil est proposée aux parents d'enfants de la crèche Sunnublüämu de Steg et de Rarogne. L'intérêt de ces consultations pour les parents réside principalement dans l'obtention d'informations sur le développement moteur ou sur la manière dont ils peuvent aider leurs enfants à développer leur motricité.

Continuons à bouger et réjouissons-nous de vivre de nombreux moments mouvementés en 2024.

Raphaela Gertschen

Psychomotricienne au CDTEA de Brigue

Je remercie Raphaela Gertschen pour cet aperçu complet du travail varié et complexe des psychomotriciens du CDTEA.

Therese Zenhäusern

Responsable régionale CDTEA de Brigue

7.2 Informations du CDTEA de Viège

La composition de notre société devient plus colorée et plus diversifiée. Les derniers chiffres montrent une **augmentation significative de la population dans le Haut-Valais**, en particulier dans les communes de vallée qui deviennent des lieux de résidence pour les nouveaux professionnels de la Lonza et leurs familles. L'exemple de la commune de Viège montre que la part de la population résidente étrangère est passée de 23% à 30% depuis 2019; cette augmentation est principalement due à l'arrivée d'une main-d'œuvre qualifiée. L'**intégration d'enfants de différentes cultures** et de différentes langues d'origine devient une tâche toujours plus importante pour notre société, pour les écoles, pour les professionnels du CDTEA, mais aussi dans le quotidien de la prise en charge extrafamiliale, ce qui crée de nombreux nouveaux défis.

Il est bien connu que le **contact aussi précoce et fréquent que possible avec la langue du nouvel environnement facilite l'intégration des enfants issus d'autres cultures et parlant une autre langue maternelle dans leur nouveau milieu de vie**. Les structures d'accueil extrafamilial, telles que les crèches et les garderies, jouent un rôle tout à fait central dans ce domaine. Les programmes d'encouragement de la Confédération et des cantons visent à mettre les enfants en contact avec la langue de leur environnement en plus de leur langue maternelle, si possible avant l'entrée à l'école obligatoire.

Afin de sensibiliser et de former les professionnels des structures d'accueil à cette thématique, Nicole König, responsable du secteur de l'accueil de jour dans le Haut-Valais, Eva Jenni, la déléguée à l'intégration dans la région de Randa, Täsch Zermatt, Sibylle Zwysig, directrice de l'encouragement linguistique précoce de Wunderfitz und Redebnitz GmbH et les deux logopédistes du CDTEA Cornelia Loye-Ambord et Romaine Burgener, ont mis sur pied une **formation continue sur le thème du développement et de l'encouragement linguistique dans les structures d'accueil**. Celle-ci a eu lieu le 17.6.2023 à Brigue. L'objectif était de donner aux professionnels des informations sur le développement et des conseils pratiques sur l'encouragement linguistiques.

La formation continue a connu une forte affluence et les logopédistes du CDTEA ont ainsi pu, dans une première partie, présenter le CDTEA aux 37 professionnels de l'enfance intéressés et donner un aperçu du **développement physiologique, donc « normal », du langage d'un enfant**. Les conditions qui doivent être réunies pour une acquisition réussie de la langue à chaque étape du développement et les moyens simples qui permettent de l'encourager ont été clairement expliqués.

Le **développement pathologique du langage** a été abordé ensuite. Les professionnels de la petite enfance y ont appris à reconnaître d'éventuelles anomalies du développement du langage et à déceler quand un bilan orthophonique est judicieux. Des dépliants et des documents d'information sur ces sujets ont été remis aux professionnels de l'enfance.

9 – 12 Monate

- ▶ Sinneserfahrungen
 - Alles ist spannend!
 - Erkunden der Welt mit allen Sinnen
- ▶ Sich autonom fortbewegen
 - Krabbeln
 - erste Loslösung
- ▶ Triangulärer Blickkontakt
 - Kind schaut, was die Bezugsperson zu einer Sache oder einem Ereignis sagt
 - Wörter mit Handlungen und Gegenständen zu verknüpfen

Sprach- und Sprechstörungen

- ▶ Das Kind lernt nur langsam Deutsch : erschwerte Deutscherwerb, Sprachentwicklungsstörung?
- ▶ Was tun?
- ▶ Keine Sorge wenn....







Dans la deuxième partie de l'après-midi, Mme Zwyszig a traité de la thématique de l'allemand comme deuxième langue. Elle a abordé les thèmes de l'apprentissage avec tous les sens, de la langue maternelle, des huit étapes de l'apprentissage de l'allemand, de la construction de la langue sur trois niveaux et des exemples avec un coffret pédagogique.

Dans la troisième partie, un travail de groupe a permis de rassembler des idées pour une mise en œuvre concrète dans le quotidien d'une crèche.

L'après-midi a été passionnant et instructif. Des informations et des connaissances ont été échangées et des contacts noués, ce qui sera utile pour la future mise en réseau des services spécialisés qui soutiennent l'intégration des enfants allophones et qui apportent des contributions quotidiennes, extrêmement importantes.

Chantal Schnyder

Responsable régionale du CDTEA de
Viège

7.3 Informations du CDTEA de Sierre

Intervention de prévention dans le cadre du projet « Phare Ouest »

L'année 2023 a été l'occasion, pour certaines collaboratrices de l'équipe du CDTEA de Sierre, de concrétiser un premier projet de prévention au sein de l'espace « Phare Ouest ».



L'espace « Phare Ouest »

Concrètement, il s'agit d'un appartement se situant dans le quartier ouest de la ville de Sierre, aux pieds des tours de la Cité Aldrin. A l'origine, le projet de construction de cette cité se voulait novateur : bâtir trois tours offrant des appartements avec tout le confort moderne, desservis par de nombreux services publics de proximité. À leur construction au début des années 70, les tours sont seules au milieu des vignes. Depuis, le territoire, notamment l'habitat, s'est fortement densifié et les logements se sont multipliés dans les environs. Toutefois, les commerces et lieux de rencontre promis n'ont pas connu le même essor.

Au fil des années, avec l'augmentation du chômage, l'économie en crise, l'arrivée de nombreux migrants fuyant la guerre, la baisse des loyers, les populations présentes à la Cité Aldrin évoluent dans le sens de **populations provenant majoritairement de milieux plutôt défavorisés**. Comme les services publics promis ne voient pas le jour, les habitants commencent à se sentir délaissés et développent le sentiment d'habiter un quartier en marge du reste de la ville. Plusieurs acteurs se préoccupent de cette situation, notamment l'Aslec (Association sierroise de loisirs et culture) qui, dans le cadre de ses activités hors-murs, investit de manière formelle et informelle le quartier, dans le but de créer des liens avec la population et par conséquent d'identifier les différents besoins.

Depuis quelques années, il est observé une augmentation des tensions entre les habitants de milieux et de cultures très différentes, d'incompréhensions entre voisins, de dégâts à la propriété, de manque de respect mutuel, de violences et de racisme latent, exacerbés par les conséquences de la situation sanitaire de 2020. À la demande du président de la Ville de Sierre, un groupe de travail est formé afin de dégager des pistes d'action concrètes en faveur des habitants du quartier. Afin d'initier un vrai travail visant à ramener plus de cohésion sociale dans le quartier, la nécessité d'y être directement « implanté » devient une évidence.

Ainsi, l'espace « Phare ouest », occupé par les services publics, est installé au cœur du quartier. Ses principaux buts sont :

- S'intégrer dans un espace local, être connu et reconnu par les habitants.
- Permettre aux habitants de se familiariser avec les us et coutumes de la région, ainsi que les diverses prestations existantes.
- Développer des relations de confiance avec les partenaires de proximité associatifs et institutionnels afin de promouvoir une dynamique sociale.
- Générer de la cohésion sociale.
- Favoriser l'intégration sociale et professionnelle.
- Détecter les besoins émergents et y répondre de manière souple et réactive.

Comme partenaire du réseau de la commune de Sierre, l'équipe du CDTEA a logiquement été sollicitée afin de prendre une part active dans ce projet. Plus précisément, six collaboratrices, représentant les trois professions présentes au sein des CDTEA, se sont impliquées dans la réflexion puis la mise en œuvre du projet que nous allons vous décrire ci-dessous.

Notre projet

Il s'agissait pour nous de penser un projet sur un axe de prévention. Dans notre collaboration avec les écoles des quartiers concernés, nous identifions depuis quelques années déjà un enjeu important, à savoir le nombre croissant d'enfants allophones intégrant les classes de 1H. Nous avons donc souhaité construire un premier projet qui puisse soutenir l'entrée à l'école de ces enfants. Nous avons ainsi proposé six rencontres (de fin avril à début juin 2023) afin de permettre aux enfants de se retrouver en petit groupe pour bouger, parler, jouer, créer, écouter, grandir ; pour offrir un lieu d'échanges aux parents et aux enfants ; pour dédramatiser l'entrée à l'école et aussi pour partager sa langue et découvrir celle des autres.

Après nous être procuré la liste des enfants qui allaient entrer à l'école en août 2023, nous avons rédigé un courrier à l'intention des familles (français / langue maternelle) afin de leur expliciter notre projet. Six familles se sont montrées intéressées à y participer.

Ces six rencontres ont été l'occasion pour elles de :

- Se dire « bonjour » dans leur langue maternelle
- Créer et chanter une comptine
- Se mettre en mouvement, jouer ensemble, collaborer
- Ecouter et s'approprier une histoire autour de l'entrée à l'école
- Fabriquer un objet transitionnel et une baguette magique pour accompagner l'enfant lors de sa prochaine rentrée scolaire
- Laisser une trace temporelle (dessin) en fin de séance



Au terme de ces six rencontres, nous pouvons relever le plaisir des enfants et de leurs mamans de se rencontrer, de partager des jeux simples et de pouvoir échanger, tout en découvrant des langues différentes et en apprenant aussi certains mots français. Nous avons également pu rendre plus consciente la future entrée des enfants à l'école et nous l'espérons, leur avoir suscité l'envie de la découvrir.

La team « Phare ouest » :

Elodie Lovey, psychologue et responsable de centre
 Sandrine Praz Pitteloud, Catherine Courtine,
 Véronique Schneider, logopédistes
 Manuela Agnello, psychologue
 Sarah Richard, psychomotricienne

Je remercie tous les collaboratrices pour la créativité et la qualité de leur collaboration.

Elodie Lovey

Responsable régionale du CDTEA de Sierre

7.4 Informations du CDTEA de Sion

Voyager au
travers des livres



Défi en famille
Découvrez ensemble un livre
dans une langue étrangère.

Lire c'est décoder

Défi en famille
Invente un message codé et
demande à tes parents de le
lire.

Alphabet chiffré

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

Alphabet inversé

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z

Lire sans
s'en
apercevoir

10 octobre 2023

Atelier animé par le
CDTEA
et la bibliothèque de
Grimisuat
en collaboration
avec les classes de
6H



Service cantonal
de la jeunesse
Canton du Valais

Défi en famille
Lis une blague à tes parents.

Cocktail



Défi en famille
Cherche chez toi tout ce que tu
peux lire.

Rire en lisant



Défi en famille
Prépare une recette pour ta
famille.



Lire et agir

Dans le cadre des « activités » de prévention plusieurs collaborateurs, psychologues et logopédistes de 3 régions ont mis sur pied, cette année à Grimisuat une journée qu'ils ont intitulée : « Lire sans s'en apercevoir » en collaboration avec la bibliothécaire de Grimisuat pour un accès à la bibliothèque. Un flyer a été distribué dans les classes de 6H et 5 ateliers ont été animés durant toute la matinée et l'après-midi. Il y a eu des défis de recherche de ce qui pourrait être lu dans les habitations, des puzzles de lettres, des recettes de cocktail, des blagues, des messages codés à inventer pour les parents, une vieille malle avec des livres en plusieurs langues et écritures différentes... Les enfants ont tous participé, et ont eu un réel plaisir de : rencontrer de nouvelles personnes qui leur ont donné d'autres perspectives autour de la lecture dans le monde, dans d'autres contextes, dans des jeux ce qui leur a permis d'échanger par petits groupes de 4 enfants entre eux de ce que lire pouvait signifier pour eux. Le flyer, réunissant tous les défis leur été distribué en fin de parcours.

Ces ateliers seront mis en place à Savièse et Ayent l'année 2024 animés par les mêmes collaborateurs.

Dans ce même cadre, et avec le même thème : « Lire s'en sans apercevoir » à St Martin un rallye sur le thème de Pâques dans les rues, a été organisé par des collaborateurs : logopédistes, psychomotricienne référents de la région en regard de projets des bibliothèques du Val d'Hérens. Un parcours, jonché de questions, jeux, rébus, charades, énigmes, dans plusieurs postes du village de l'ancienne école, en passant par l'église pour arriver à l'école et recevoir en fin de rallye un « diplôme », et voir une exposition de lapins confectionner lors de l'après-midi. Des enfants de 3H à 8H étaient invités par les enseignants du village et le slogan était : « Tu n'aimes pas lire ? Viens t'amuser, cet atelier est fait pour toi ! »

Jasmine Purnode

Responsable régionale du CDTEA de Sion

7.5 Informations du CDTEA de Martigny

En tant que Responsable de Centre du CDTEA de Martigny, je souhaite partager avec vous un projet qui a été mis en place durant l'année 2023 et porté principalement par une **logopédiste du CDTEA de Martigny, Mme Amélie Claivaz**.

Il s'agit du programme de **formation et de prévention Parle avec moi (PAM)**. C'est un programme d'appui au développement langagier pour les enfants en âge préscolaire, dont l'objectif principal est de renforcer la formation des adultes professionnels dans le domaine de la petite enfance côtoyant les familles allophones, souvent isolées et/ou socialement défavorisées. Ce programme fut mis en place à Vernier dans le canton de Genève sous la direction de l'**Université de Genève et plus précisément par M. Pascal Zesiger**. En 2014, la chargée de projet enfance du bureau d'intégration des étrangers, en s'appuyant sur une volonté politique et sociale, a pu mettre en place ce programme pour réduire les inégalités entre les enfants à l'entrée de l'école.

Une étude montre **qu'à 3 ans les enfants de statut économique bas ont déjà entendu 30 millions de mots en moins que les enfants de haut statut économique**. Ceci impacte fortement les débuts de la scolarité de nombreux enfants et ce d'autant plus qu'avant l'âge de 5 ans la plasticité cérébrale est plus que prouvée par les différents professionnels de la neurologie cognitive.

En Valais, il y a eu cette volonté d'implémenter le projet PAM avec nos contextes et nos réalités. Mme Anne Bühler-Moulin, coordinatrice du secteur de la petite enfance sous la direction du SCJ, a fait une demande pour savoir si une logopédiste des CDTEA serait intéressée par ce projet et prête à travailler autour de ce programme pour un taux de 10% (CDD) afin soutenir ainsi le domaine de la prévention.

De nombreuses communes (Martigny, Collombey-Muraz, Sion, Fully, Saxon, Conthey, St-Maurice, Sierre, Riddes...) **ont décidé de participer à ce projet** et certaines communes sont encore sur liste d'attente, car pour un 10% actuellement il est possible d'accompagner deux structures sur un semestre.

En 2023, les communes de Martigny, de Collombey-Muraz et de Saxon ont bénéficié de ce programme.

Dans les faits, les communes vont chercher les enfants allophones qui ne sont pas inscrits en crèche pour leur offrir 2 fois 2 heures par semaine d'intégration en crèche et ceci une année avant le début de la scolarité. **Deux matinées par semaine, en général de 9h à 11h, les parents amènent les enfants en crèche et ils partagent un moment. Les enfants sont mélangés avec des enfants francophones et divisés en petits groupes.**

Mme Amélie Claivaz forme les éducatrices aux postures et aux attitudes pour soutenir la communication, l'émergence et le développement du langage : comment créer des contextes pour que les enfants allophones bénéficient au mieux de cette intégration ?

Cette formation se fait par une partie théorique ; puis cette théorie est appliquée, ajustée aux réalités de chaque structure, par des analyses de pratique de multiples heures d'enregistrements vidéo. Une éducatrice témoigne assez vite de l'importance de ce travail, car l'analyse de leurs postures et de leurs attitudes amène une meilleure qualité de leur travail : « en étant filmées, on n'analyse pas de la même manière. Dans un petit moment, il y a tellement de choses qui se passent, c'est juste magnifique. On doit toujours être à 100% vraiment là, sinon il y a plein de regards, de choses qu'on rate. Les enfants sentent tous si on est là, pas vraiment là, ce sont des vraies éponges. » (éducatrice filmée en janvier 2023)

Je ne peux que constater un engagement sans limite de Mme Claivaz ainsi que des éducatrices des crèches ayant déjà participé à ce programme. Ce projet fait ses preuves dans le développement de tous les enfants par le développement de compétences transversales. Nous souhaitons que ce mode de prévention puisse être pérennisé et surtout élargi à d'autres régions. Toutes les professions en lien avec le développement de l'enfant y trouveront un bénéfice certain car « parler c'est aussi penser ».

Un grand merci à Mme Claivaz pour son travail ainsi qu'à toutes ses collègues aussi bien logopédistes, psychomotriciennes et psychologues avec lesquelles elle peut échanger et gagner du soutien. Bravo à toutes les professionnelles des crèches qui estiment que de parler est essentiel.

En 2024, ce projet se poursuit et nous remercions la Direction du SCJ de pouvoir une année encore expérimenter ce projet et espérons qu'en 2025, cette méthode puisse être un domaine phare de la prévention.

Sylvie Nicole-Dirac

Responsable régionale du CDTEA de
Martigny

7.6 Informations du CDTEA de Monthey

Renforcement de la collaboration avec les enseignants

En tant que **partenaire privilégié de l'Ecole**, le CDTEA de Monthey a souhaité développer en 2023 les collaborations directes avec les enseignants qui travaillent dans les établissements scolaires de son secteur.

Avec l'instauration du principe du guichet unique (Concept cantonal pour la pédagogie spécialisée en Valais en 2014), les intervenants des établissements scolaires et du CDTEA se rencontrent quatre fois par année dans le cadre de séances de coordination, afin d'analyser les signalements des élèves pour des mesures pédago-thérapeutiques. Ces séances sont devenues au fil des années des lieux de rencontres incontournables dans la collaboration Ecole-CDTEA et ont permis d'améliorer la coordination des différentes mesures autour de l'élève ainsi que l'organisation entre les deux partenaires.

Parallèlement à ces séances de coordination que l'on pourrait envisager comme une forme de collaboration « verticale », il nous a semblé utile de développer une collaboration « horizontale » avec l'Ecole et plus particulièrement avec les enseignants. En effet, nous souhaiterions que lorsqu'un enseignant a des questions ou des inquiétudes au sujet d'un élève, il puisse en parler avec un référent du CDTEA (de manière non-nominative) avant un éventuel signalement au guichet unique.

Ce type de collaboration plus directe entre les enseignants et les collaborateurs du CDTEA a plusieurs avantages. Elle permet d'analyser de manière conjointe des situations d'élèves dans des délais plus courts, élaborer des premières stratégies, échanger sur les pratiques et développer une vision commune. Aussi, elle ouvre la voie à des réflexions davantage centrées sur le contexte, le groupe classe et sa dynamique.

Avec l'accord des directions d'école concernées, plusieurs projets ont été menés en 2023 afin de développer ce type de collaboration « horizontale » avec les enseignants :

- mise en place de permanences : que ce soit en présentiel dans les bâtiments scolaires ou par téléphone, les collaboratrices-teurs du CDTEA proposent des horaires de permanences afin que les enseignants puissent directement les contacter et échanger. Ces permanences ont été mises en place dans un premier temps dans le domaine de la logopédie, puis élargies aux autres professions (psychologie et psychomotricité) dans certains établissements scolaires.
- organisation de rencontres avec les enseignantes-s spécialisées-s plusieurs fois par année dans tous les établissements scolaires,

- renforcement de la communication auprès des enseignants avec la transmission des coordonnées des référents du CDTEA de chaque région scolaire,
- participation à des séances plénières ou de rentrée scolaire dans certaines écoles,
- invitation à présenter des thématiques liées aux développements de l'enfant, des mesures pédago-thérapeutiques, etc. dans certaines écoles,
- nomination de nouveaux référents au CDTEA pour des structures et institutions comme le foyer de La Chaloupe et le SEMO.

A l'heure actuelle, nous tirons un bilan positif de cette stratégie mise en place. En effet, cette collaboration plus axée sur le partenariat direct avec les enseignants améliore « l'accessibilité » au CDTEA. Les enseignants peuvent ainsi avoir plus rapidement un interlocuteur au CDTEA qui répond à ses questionnements sans devoir signaler nominativement un élève. En ce sens, des stratégies peuvent être élaborées et co-construites entre l'Ecole et le CDTEA et mises en œuvre plus rapidement dans le contexte scolaire.

L'échange en amont sur des situations d'élèves qui questionnent l'école permet aussi de préparer un éventuel signalement au guichet unique ou, dans certains cas, de trouver des pistes qui évitent un tel signalement. Ce dispositif pourrait donc avoir un impact sur le nombre de demandes qui sont adressées au CDTEA, même si cela n'est pas mesurable pour l'instant.

Enfin, cette collaboration directe permet de créer un cadre de collaboration et d'échanges fructueux entre l'Ecole et le CDTEA afin que chacun puisse comprendre et travailler en connaissant les enjeux de son partenaire. Nous voyons combien cette proximité apporte des résultats positifs dans la collaboration et donc aussi dans le soutien coordonné qui est proposé aux élèves.

Ce processus de renforcement de la collaboration horizontale avec les enseignants est en cours et nous allons continuer à mettre en place de nouvelles stratégies afin que le partenariat Ecole-CDTEA puisse continuellement se renforcer. L'objectif étant que nous puissions travailler de concert afin de répondre au plus près aux besoins des élèves.

Christophe Boisset

Responsable régional du CDTEA de
Monthey

8 Plus d'informations et de projets



8.1 Commission stratégique de la pédagogie spécialisée

Le 13.10.2023, la commission stratégique cantonale de la pédagogie spécialisée s'est réunie au centre médico-éducatif cantonal La Castalie à Monthey. Mme Maud Theler, présidente de la Commission consultative pour les questions dans le domaine du handicap du Valais, a fait un exposé sur le sujet: « Modifications de la loi sur les droits et l'intégration des personnes en situation de handicap » et a suscité un débat intéressant.

8.2 Groupe de pilotage autisme

En 2020, le groupe de travail autisme, mandaté à cet effet et dirigé par Christian Ambod, médecin cantonal à l'époque, avait pu présenter son concept à l'ensemble du Conseil d'État. À la demande de celui-ci, le concept a été adapté une nouvelle fois en 2021. Le 30.11.2022, le Conseil d'État a nommé un groupe de pilotage autisme et lui a confié diverses missions. Il est dirigé par Mme Fabienne Clavien-Jordan, responsable de l'Office éducatif itinérant (OEI), M. Guy Dayer, responsable de l'Office cantonal de l'enseignement spécialisé et Mme Romaine Schnyder, directrice du CDTEA. Le groupe de pilotage autisme s'est réuni deux fois en 2023. Les contenus importants ont été la présentation du mandat et le fonctionnement du groupe, les thèmes de la mise en œuvre de l'intervention précoce intensive (IPI) chez les enfants en âge préscolaire atteints de TSA ainsi que la sensibilisation du public par Autismus Wallis et Autisme Valais, qui ont reçu un mandat de prestations du canton. De plus, le besoin de formation continue pour les professionnels en Valais a été discuté avec la HES-SO.

Le groupe de pilotage fera parvenir un premier rapport intermédiaire au Conseil d'État au printemps 2024.

8.3 Intervention précoce intensive (IPI) pour les enfants en âge préscolaire atteints de TSA

En février 2023, le Conseil d'État a chargé un groupe de travail, dirigé par Mme Fabienne Clavien-Jordan, responsable de l'Office éducatif itinérant (OEI), et Mme Romaine Schnyder, directrice du CDTEA, de mettre en place un centre IPI en Valais. Dans le cadre de l'intervention précoce intensive IPI, les enfants atteints de TSA bénéficient d'un soutien intensif pendant deux ans, à raison de 15 heures par semaine.

Le groupe de travail, composé de membres de la pédopsychiatrie du Haut et du Bas-Valais, de l'AI, d'un représentant de la Société médicale du Valais, de l'OEI, du Heilpädagogischer Dienst (HPD) de MitMänsch, de la secrétaire générale de la Fédération des communes valaisannes, d'Autismus Wallis et d'Autisme Valais ainsi que du CDTEA, a élaboré un concept et l'a soumis à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). L'OFAS a reconnu le centre IPI du Valais en août 2023.

Depuis septembre/novembre 2023, six enfants en âge préscolaire atteints de TSA sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire composée d'éducatrices spécialisées de l'OEI, de logopédistes et de psychomotriciennes du CDTEA, d'infirmières de la clinique Dis7 et de psychologues-psychothérapeutes du CDTEA. La méthode de traitement choisie est l'Early Start Denver Model (ESDM), une méthode d'intervention précoce intensive originaire des États-Unis, qui s'articule autour de huit domaines et sous-domaines de développement de l'enfant. L'équipe pluridisciplinaire doit se coordonner et se concerter régulièrement sur ses interventions. De plus, les progrès du développement de l'enfant sont saisis pendant chaque intervention.

Tous les trois mois, une évaluation du développement, appelée curriculum, est recueillie auprès de l'enfant et de nouveaux objectifs de développement sont définis pour chaque enfant. L'équipe de l'IPI compte une professionnelle certifiée en ESDM, Mme Julie Chabbey, éducatrice spécialisée à l'OEI de Sion, qui soutient les équipes dans la mise en œuvre du curriculum.

Le centre IPI du Valais travaille de manière décentralisée, c'est-à-dire au domicile de l'enfant, à la crèche, dans les locaux et les antennes du SCJ/du CDTEA.

Outre le travail avec l'enfant, les parents sont conseillés, accompagnés et ont la possibilité d'observer les interventions et d'y collaborer. La collaboration entre les parents et les professionnels est très importante et précieuse. Comme on travaille au moins deux jours par semaine au domicile des six enfants, un contact régulier entre parents et professionnels est assuré.

De plus, les six enfants IPI vont à la garderie au moins un matin. Il y a également de nombreux échanges entre les spécialistes IPI et le personnel des crèches.

Le Dr Boris Guignet, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie pour enfants et adolescents et directeur de la clinique Dis7, supervise et accompagne le centre sur le plan médical. Un premier rapport intermédiaire a été envoyé et approuvé par le Conseil d'État en novembre 2023. L'étroite collaboration entre l'OEI, le HPD (service pédagogique spécialisé), la clinique Dis7 et le CDTEA représente un grand enrichissement et un beau défi. Nous nous réjouissons de la poursuivre.

8.4 Harcèlement entre enfants/adolescents

Un groupe de travail dirigé par le Service de l'enseignement et la HEP-VS a élaboré en 2021 et 2022 un concept cantonal dans le domaine de la prévention et de l'intervention sur le thème du harcèlement. Sylvie Nicole-Dirac, responsable régionale du CDTEA de Martigny, et Romaine Schnyder, directrice, y représentent le CDTEA. En septembre 2023, toutes les psychologues du CDTEA du Bas-Valais ont été formées dans ce domaine par la Prof. Zoé Moody et la Dre Tina Stahel, et dans le Haut-Valais par Nelli Rotzer, psychologue au CDTEA de Viège.

9 Remerciements



Mes remerciements vont tout d'abord à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CDTEA qui, tout au long de l'année 2023, ont accompli leur travail auprès des familles valaisannes avec beaucoup d'engagement, de créativité, de souplesse et de plaisir.

Un grand merci pour la bonne collaboration et le soutien du chef du Service cantonal de la jeunesse, Monsieur Christian Nanchen, et de notre chef de département, M. Christophe Darbellay.

Un grand merci également aux autres cheffes et chefs de service, à leurs collaboratrices et collaborateurs et à tous les partenaires du réseau, pour la collaboration fructueuse et constructive ainsi que les riches échanges.

Sion, le 31 mars 2024



Romaine Schnyder

Directrice du CDTEA

10 Liens

Page d'accueil du CDTEA:

<https://www.vs.ch/fr/web/scj/cdtea>

Page d'accueil du SCJ sur les émissions de radio :

<https://www.vs.ch/web/scj/emissions-radio>

Page d'accueil EDF:

<https://www.vs.ch/web/scj/edf>

Page d'accueil de la médiation scolaire en Valais:

<https://www.vs.ch/fr/web/scj/mediation-scolaire>

